

Avis public relatif à une assemblée publique de consultation portant sur la modification du règlement n° 40-2004 relatif au **zonage**.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Projet de règlement n° 226-2018 modifiant le règlement n° 40-2004 **relatif au zonage**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 octobre 2018, le Conseil municipal a adopté le premier projet de règlement n° 226-2018 modifiant le règlement n° 40-2004 **relatif au zonage**.

L'objet du projet de règlement est de modifier le plan de zonage apparaissant à l'annexe 1 du règlement n° 40-2004 relatif au zonage de la façon suivante :

- La zone « RES-27 » est agrandie à même la zone « REC-04 » affectant deux lots accessibles par la rue des Hauts-Bois.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 12 novembre 2018 à compter de 19h**, à la salle municipale située au 672, boulevard St-François à Lac-des-Écorces. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté de 8h à 12h et de 13h à 16h du lundi au vendredi au bureau municipal situé 672, boulevard St-François à Lac-des-Écorces.

Donné à Lac-des-Écorces, ce 19^e jour d'octobre deux mille dix huit (2018).



Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Nathalie Labelle, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié ou fait publier l'avis public concernant le règlement n° 226-2018 en affichant une copie à chacun des quatre endroits désignés par le Conseil municipal, le 19^e jour d'octobre 2018 et dans le journal Le Courant des Hautes-Laurentides, Édition du 24 octobre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19^e jour d'octobre 2018.



Nathalie Labelle
Secrétaire-trésorière par intérim